



## **Mobilex**

✉ 37, rue du Maréchal Joffre BP 10 061

67242 Bischwiller Cedex

☎ 03-88-53-98-18

Fax 03-88-53-21-16

📧 [luces.mobilex@wanadoo.fr](mailto:luces.mobilex@wanadoo.fr)

Contact : **Didier LUCES**

## **Mobilex**

Composée de 8 salariés et regroupant 330 adhérents, l'association Mobilex a été créée en 1997 à l'initiative de la Jeune chambre économique de Haguenau (JCEH). L'association a acquis une vocation départementale en septembre 2000 et intervient donc sur l'ensemble du Bas-Rhin. Son objectif est de favoriser l'insertion professionnelle de toute personne par la mise en œuvre d'outils et de services de mobilité participant à la construction de son parcours d'accès à la formation et à l'emploi.

## **Bischwiller, dans le Bas Rhin**

Situé à la frontière franco-allemande, Bischwiller compte environ 11 000 habitants. L'environnement est propre à l'élevage et aux vignobles. Bischwiller se trouve non loin de Strasbourg, grand pôle urbain où domine l'industrie, et des forêts d'Haguenau.

## **Location de cyclomoteurs, de voitures, micro transport collectif, accompagnement à la formation de la conduite, plate-forme téléphonique, atelier mobilité**

L'association Mobilex propose des solutions de transport aux personnes pour qui le manque de mobilité est un frein à l'insertion professionnelle. L'association a une compétence départementale. Ses activités se sont développées au fil des années. La personne désirant bénéficier des actions mobilité doit avoir moins de 26 ans, être inscrite à l'ANPE en tant que demandeur d'emploi ou être allocataire du RMI. Une attestation par un référent (agent ANPE, conseillers des missions locales, assistants sociaux et éducateurs spécialisés du conseil général du Bas-Rhin) du besoin de la personne est nécessaire. Le référent remplit à cet effet une feuille qu'il remet à l'association Mobilex.

### Location de cyclomoteurs (1998)

**Nombre de cyclomoteurs : 70**

**Tarif : 7€/semaine, 11€/quinzaine, 16€/mois**

**Caution : 155 €**

**Durée de location : 3 mois renouvelable.**

Réseau de dépositaires dans le département

### Location de voitures (2000)

**Nombre de voitures : 12 (essentiellement des dons de particuliers)**

**Tarif : 54€/semaine, 100€/quinzaine, 155€/mois**

Les membres adhérents sont tenus au paiement d'un droit d'adhésion annuel couvrant l'année civile dont le montant est de 2 €. Le règlement de cette somme est exigible à la mise à disposition du véhicule.

**Caution : 450 €**

**Durée de location : 1 mois renouvelable**

### Micro transport collectif (lancé en mai 2000)

Le micro transport collectif est utilisé pour le compte de structures d'accompagnement dans l'emploi ou la formation. Cette activité, offre la possibilité de transporter des personnes pour leur permettre d'accéder à des actions de formation ou de mobilisation sur l'ensemble des territoires ruraux du Bas-Rhin. Des transports peuvent notamment être organisés pour se rendre à un entretien d'embauche, pour une session d'entretien collectif, pour une session de formation délocalisée, pour une session de mobilisation organisée par le conseil général auprès de personnes bénéficiant du RMI, pour une session d'information collective organisée par un centre médico-social, une mission locale, une ANPE...

**Personnel : 2 chauffeurs**

**Nombre de véhicules : 3 (60 000 km parcourus en 2005)**

### L'accompagnement à la formation de la conduite (2003)

L'association Mobilex gère différentes enveloppes financières permettant de venir en soutien au financement de formation à la sécurité routière. Ces financements peuvent couvrir : les formations au code, les formations au BSR, la remise à niveau en conduite. Elle permet de prendre en charge des programmes de formations axés autour de la sécurité routière. Il s'agit par ailleurs d'aider les référents emplois dans l'intégration des textes touchant à la sécurité routière dans la construction des programmes d'insertion professionnelle.

### Plate-forme téléphonique (2004)

Pour le compte du Pays d'Alsace du Nord, l'association Mobilex porte la création d'une centrale d'information sur les services à la personne en Alsace du Nord. Cette activité a permis la création de 2 emplois. Elle pourrait devenir autonome en 2007.

### Atelier mobilité (2005)

En lien avec l'ANPE et les missions locales, l'atelier mobilité s'adresse à tous les demandeurs d'emploi ayant besoin d'un appui individualisé pour résoudre des difficultés liées à la mobilité dans leur parcours d'insertion professionnelle. Des outils pédagogiques servent de support : jeux de cartes « je me déplace », dossier de restitution individuel (auto-diagnostic), remise de documents sur les modalités de transports publics...

### Activité étude et portage

Les questions de mobilité des personnes correspondent souvent à des problématiques transversales. C'est pourquoi Mobilex se trouve régulièrement amené à apporter son expertise dans le cadre de réalisation d'études spécifiques à la mobilité ou de portage de solutions complexes où les questions de mobilité sont un élément à prendre en considération.

## **L'autonomie des personnes comme préoccupation**

La réponse à la demande pose problème. Le personnel est assez restreint. La question de la progression de la personne est aussi une préoccupation. Il faut chercher l'autonomie de la personne, car sinon il s'agit d'assistantat, et l'aide au déplacement ressemble davantage à du taxi. Il faut construire son parcours, permettre à la personne de se projeter mentalement. Une aide financière peut par exemple être attribuée pendant 3 mois pour payer un abonnement de train à une personne pour qu'elle se déplace, avec pour objectif qu'elle acquiert de l'autonomie. La loi de cohésion sociale prévoit aussi un micro-crédit solidaire pour la mobilité, donc une nouvelle solution d'accompagnement.

L'association Mobilex est soutenue financièrement par la région Alsace, le département du Bas-Rhin, et l'Etat (DDTEFP) au titre des emplois aidés. Elle est également soutenue par ses donateurs et reconnue d'intérêt général, ce qui fait que ses donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt de 66% de la valeur du bien, au titre des dons aux Œuvres.

## **Conduite accompagnée et micro transport collectif solidaire**

Les résultats sont positifs puisque cette activité a concerné en 2005 un total de 175 bénéficiaires. Le projet vise à créer, sur 4 à 6 territoires ruraux du Bas-Rhin, un réseau de bénévoles ayant pour mission soit le transport de bénéficiaires vers des actions de mobilisation ou de formation, soit la formation à la conduite dans le cadre du processus de « conduite accompagnée ». Ce projet vise par l'embauche d'un chargé de mobilité à améliorer au niveau du département du Bas-Rhin la lisibilité des actions de Mobilex, à permettre un meilleur diagnostic des publics par l'essaimage des outils d'évaluation créés, et à travailler en lien avec la direction de Mobilex à l'émergence d'un dispositif de micro transport collectif

s'appuyant sur la solidarité d'un réseau de bénévoles à construire. Le démarrage des premières leçons en conduite accompagnée est prévu pour novembre 2006. Celui du micro transport collectif solidaire est prévu pour janvier 2007. Enfin l'acquisition de véhicules, financée par les individus, sera proposée.

### **Des conseils...**

Ne faire que ça. C'est un frein mais cela permet une identification de la structure. L'association n'est là que pour fournir des outils. Ce n'est pas du travail social. Ce n'est pas à l'auto-école associative de donner des cours de français. Être capable de distinguer les deux activités. Pour le permis de conduire, la notion d'insertion professionnelle doit être prépondérante, la vocation sociale est derrière.